

POURCIEUX La voix aunilieune

Bulletin municipal nº64

SOMMAIRE

Page 1

· Les champions du tri

- · Séraphin Carlué n'est plus
- Rappels de la Police Municipale

Page 3

· Le mot du maire

Pages 4 et 5

- Enquête publique PLU
- Diminution de la dette
- Travaux municipaux divers

Pages 6 et 7

· Le nouveau groupe scolaire

Pages 8

· Le film de l'été

Page 9

• Lu dans la presse

Page 10

- Le coffre à lire installé
- Les jardins familiaux de Pourcieux
- Bientôt une borne-recharge électrique

Pages 11

- «Pourcieux en forme»
- «3cpassionloisirs»

Pages 12

 Un nouveau chai de vinification à Pourcieux La Pizzeria du Baou Etat civil

Mairie de POURCIEUX Rue de l'Eglise 83470 POURCIEUX Tel: 04 94 78 02 05 Fax: 04 94 59 73 73 orange.fr

www.pourcieux.fr



Les élèves de la classe de Mme Chapelle ont remporté le premier prix de dessin du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'élimination des Déchets et posent fièrement devant le camion de collecte qui est habillé de leur œuvre désormais largement diffusée

Décès de Séraphin Carlué

Le 11 juin, nous avons appris le décès de Séraphin Carlué à l'âge de 97 ans.

aété le 1er adjoint au maire de 1977 à 1983 puis maire de 1983 à 1989.

A l'occasion de ses obsèques le 16 juin, un hommage solennel lui a été rendu devant la mairie, en présence d'une foule nombreuse entourant sa famille.

Claude Porzio a rappelé son action, puis Suzanne Florent, qui a été son adjointe pendant six ans, a témoigné du travail acharné du défunt pour la commune.

A son tour, Jean-Raymond Niola, qui a été élu en 1983 sous la mandature de Séraphin Carlué, est intervenu et s'est exprimé en ces termes: «Je garde de M. Carlué le souvenir d'un homme simple, droit, intègre, d'une profonde honnêteté et toujours à l'écoute des autres. Le fil conducteur de son action politique a été celui de l'intérêt général de ses concitoyens.

Il savait se remettre en question tout en restant toujours fidèle à lui-même et à ses choix, en choisissant un parti pour l'accompagner dans sa tâche et non pour l'entraver.

Durant son mandat, il s'est dévoué entièrement à sa fonction de maire, il a été constamment attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses habitants, dans un esprit de solidarité et de justice.

Il a été un visionnaire dans tous les projets, en choisissant résolument le développement et la modernisation de la commune et de ses infrastructures. Il a mis en place un plan d'occupation des sols pour permettre le développement de la viticulture et la préservation des espaces naturels, pour faire de Pourcieux ce qu'il peut être aujourd'hui, un village rural ancré résolument dans l'avenir.

J'ai eu l'honneur d'être élu à ses côtés en 1983.

Il m'a communiqué, comme à d'autres élus, une passion rigoureuse pour la gestion publique et je suis fier d'avoir connu un tel homme, d'avoir pu m'inspirer de son enseignement et de son érudition qui m'ont accompagné tout au long de mes mandats de maire.»

La Police Municipale rappelle quelques règles à respecter



BCP Hélène REISER
Chef de Poste de la police
municipale de POURCIEUX
Tél: 06 24 55 87 97
04 94 78 99 71- Port :

Quelques règles élémentaires peu nombreuses et faciles à mettre en pratique permettent de garder notre village propre:

- Sortir les sacs dans le centre ville uniquement le matin du jour de collecte entre 7h et 8h (lundi, jeudi, samedi).
- Privilégier les points de collecte et de tri sélectif et respecter les consignes de dépôts et de tri.
- Déposer les encombrants à la déchetterie de votre choix de la Communauté d'agglomération (Saint Maximin ou Pourrières par exemple).
- Ne pas jeter de mégots, papiers, bouteilles, et cartons dans la rue.
- Prévoir un sachet pour les déjections de votre chien lorsque vous le promenez en laisse. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement

au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal sous peine de verbalisation.

Il est obligatoire de déclarer à la mairie les chiens de 1ère et 2ème catégorie, que vous soyez propriétaire ou détenteur de l'animal (loi N° 99-5 du 6 janvier 1999 et arrêté du 27 avril 1999).

Respecter le voisinage, ne pas laisser votre chien aboyer (de jour comme de nuit).

Le respect des places de stationnement pour les personnes handicapées est de rigueur.

Enfin, est considéré comme abusif tout stationnement audelà de sept jours.



Le mot du maire

Au moment où j'écris ces quelques lignes, le groupe scolaire de la rue G.Aubert est maintenant pratiquement opérationnel, avec un retard de quelques semaines, dû à des impondérables de chantier.

Cette réalisation correspond à la volonté des élus d'assurer l'accueil des élèves avec des surfaces de locaux en adéquation avec les effectifs, de supprimer les classes excentrées qui compliquaient le travail de l'équipe pédagogique et d'agrandir et moderniser le restaurant scolaire afin de recevoir tous les enfants dans les meilleures conditions.

Cet ensemble, en parfaite conformité avec la réglementation applicable aux bâtiments scolaires : ERP, PMR, norme thermique RT2012..., est composé de trois classes, d'un dortoir, d'une vaste salle de motricité et d'un véritable restaurant scolaire. Les enfants de l'élémentaire ont un self-service. Les moins de six ans sont servis à table. Il est possible d'aller directement des salles de classe au restaurant. C'est aussi un

lieu d'échanges intergénérationnels. Il est prévu d'accueillir les seniors qui pourront venir déjeuner avec les écoliers certains jours.

Le bâtiment qui servait précédemment de cantine permet de dégager de nouveaux créneaux pour les associations.

Cette construction est la plus importante jamais réalisée par la commune aussi bien en termes de coût que de surface.

Pour cette création nous avons scrupuleusement veillé à maîtriser les dépenses, mais elles sont lourdes et sans commune mesure avec les moyens d'un village de moins de 1500 habitants, aussi nous avons demandé des aides.

Je remercie le département du Var pour son concours, mais je regrette que cette extension de l'école communale qu'on ne pouvait pas différer n'ait pas été retenue par l'État dans le cadre de la dotation pour l'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R), éligible notamment pour les communes dont la population n'excède pas 2 000 habitants. Par ailleurs, à ce jour, nous attendons la décision du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sur notre demande d'attribution d'une subvention.

Je rappelle que la commune a déjà l'obligation d'assurer l'achat et la maintenance du matériel et du mobilier, les réparations et l'entretien des locaux ainsi que tous les frais de fonctionnement. Au quotidien, ce sont tous les agents municipaux qui sont impliqués et investis pour l'école : les ATSEM, les agents de restauration, les agents administratifs, le personnel d'entretien et celui du service technique et de l'environnement.

Il ne s'agit pas ici de se plaindre, mais de vous donner une information factuelle afin de vous éclairer sur l'une des contraintes financières pesant sur notre commune.

Je vous assure que la volonté du conseil municipal est de trouver des solutions pour continuer à avancer. Comme la renégociation récente à la baisse du taux des emprunts en cours, explicitée par ailleurs dans ce bulletin, qui permet de limiter l'impact de cet investissement sur le budget.

En conclusion, au-delà des difficultés, ce projet que nous nous étions engagés à concrétiser lors de l'élection municipale de mars 2014 est une réelle satisfaction, car la commune devait prendre les mesures nécessaires pour donner à ses enfants les outils nécessaires à leur réussite scolaire.

Je termine en attirant votre attention sur le changement de priorité au bas de la rue de la gare, un stop a été installé avant le passage piéton pour renforcer la sécurité routière aux abords de l'école.

Bonne et agréable lecture de ce nouveau bulletin municipal



Enquête publique PLU

Enquête publique relative à la procédure de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

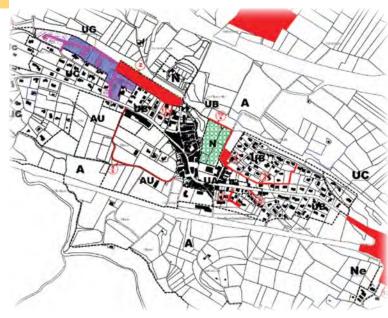
Objet de l'enquête

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pourcieux comprenant :

□ L'adaptation des règles d'emprise au sol en redonnant des capacités d'emprise supplémentaires en zones Ub et Uc (zones urbaines).

□ L'intégration d'une servitude de hauteur pour préserver la qualité paysagère de l'entrée Est du village.

□ Des modifications diverses dont l'adaptation des règles de hauteurs et des règles de reculs des constructions, la suppression d'emplacements réservés n°6 et 7, la mise en cohérence avec les textes réglementaires en vigueur.



□ La mise à jour du règlement des zones A (agricole) et N (naturelle) afin de prendre en compte la charte agricole du Var ainsi que la Loi d'Avenir sur l'Agriculture, l'Alimentation et les Forets (LAAF).

<u>Durée de l'enquête</u>

L'enquête publique se déroulera du 5 octobre 2017 à 13h30 jusqu'au 6 novembre 2017 inclus à 17h30.

Observations du public

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de POURCIEUX du 5 octobre 2017 13h30 jusqu'au 6 novembre 2017 17h30 aux jours et heures d'ouvertures de la Mairie, Rue de l'Église, à savoir :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30.

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de POURCIEUX et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de POURCIEUX, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Rue de l'Église, 83470 POURCIEUX.

Ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme.pourcieux@orange.fr en précisant dans l'objet : «Enquête publique»

En ce qui concerne les observations reçues par voie postale à l'adresse de la mairie, les courriers doivent arriver au plus tard le lundi 6 novembre 17h30, heure de clôture de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.pourcieux.fr

Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique en mairie.

<u>Permanences</u>

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie, les jours suivants :

- Vendredi 6 Octobre de 13h30 à 17h30.
- Samedi 14 Octobre de 13h30 à 17h30.
- Mercredi 25 Octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Transmissions de pièces

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de POURCIEUX, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

La personne devra adresser sa demande auprès de Monsieur le Maire de POURCIEUX, Mairie de POURCIEUX, Rue de l'Église, 83470 POURCIEUX.

Diminution de la dette

La municipalité dans le but de réduire la charge financière a pris contact avec le Crédit Agricole afin de réaménager la dette de la commune.

Cette renégociation a eu pour résultat une diminution du taux moyen d'intérêt des prêts les plus anciens de plus de la moitié :

- 53 % pour la commune et - 57 % pour le service de l'eau et de l'assainissement.

Cette baisse des taux d'intérêts représente, en tenant compte des frais de réaménagement et de dossier, une réduction du montant total à rembourser de l'ordre de 93 000 €, ce qui va faciliter la poursuite des investissements.

Travaux de maintenance et de mise en sécurité



La commune chaque année confie à une entreprise le fauchage des bordures des chemins du territoire communal. Cette opération permet de rétablir la visibilité obstruée par le développement de la végétation, elle facilite également l'écoulement des eaux de ruissellement (il est vrai que cet été le problème ne s'est pas posé). C'est aussi un rempart contre les incendies de végétation qui partent des bordures de routes. Comme nous le relatons dans la rubrique «le film de l'été», le départ d'incendie en bordure de la RD423 fin août aurait pu être catastrophique, sans l'arrivée rapide des secours notamment l'intervention du Comité Communal des Feux de Forêt local.

La réparation des chemins a été également entreprise par les Services Techniques et de l'Environnement en ce qui concerne la mise en place d'enrobés à froid. L'enrobage à chaud quant à lui a été confié à l'entreprise VRTP qui procède à un décapage avant l'application de l'enrobé. Le coût de l'opération est de 15000€.



Une issue de secours et un escalier en fer ont été aménagés au premier étage de l'école communale comme le montre la photo.

Deux emplacements d'«arrêt minute» ont été créés au coeur du village pour faciliter le parking et encourager ainsi le commerce de proximité. Tout usage abusif peut être sanctionné.









UNE EXTENSION DE L'ÉCOLEÉCOLE

MATERNELLE + RESTAURANT SCOLAIRE

Début des travaux : mai 2017 fin des travaux novembre 2017 coût 1 219 911,34 €

3 classes maternelles de 25 élèves chacune un espace de motricité un dortoir une tisanerie un préau une cour de récréation de 400 m²

RENTRÉE 2017-2018

inscrits: 159 élèves. dans 7 classes.

petits moyens Mme Brunet (26) moyens grands Mme Catanese 24) Gde section CP Mme Garcia (24) Les 3 classes ci-dessus occuperont le nouveau groupe scolaire.

> CP CE1 Mme Giraud (21) CE1 CE2 Mme Fradin (22) CE2 CM1 Mme Fabre (23) CM2 Mme Chapelle (19)

ATSEM Isabelle Grabenstaetter Sylvie Tornatore

ANIMATION Prescillia Giacometti

CANTINIÈRE Chantal Houzet

ENTRETIEN Anaïs Cohen Pierrette Ricci Rose Marie Pinho Pereira

8 mai 2017 La présence de la Préparation Militaire Marine de Brignoles kg de saucisses et merguez à leurs administrés. Le film de l'été 2017 Soirée disco

a rehaussé la cérémonie du 8 mai. Après un défilé jusqu'au monument aux morts, le dépôt de gerbe et une allocution de M. le maire, le commissaire en chef Didier Gestat de Garambé a procédé à une remise de décoration. Parmi les stagiaires de la PPM de Brignoles se trouvait Justine, fille d'Hélène Reiser, brigadier-chef principal de la police municipale de Pourcieux. Le traditionnel pique-nique qui a suivi a été complètement revisité : les élus, M. le maire en tête ont préparé des salades composées et ils se sont transformés en rôtisseurs en cuisant et servant 50

Fête de la musique

Un grand merci à Fred et Émilie qui ont une fois encore généreusement animé la fête de la musique. Fred était aux manettes et Émilie au chant. De nombreux amateurs ont également participé toute la soirée à des karaokés, sur fond de moules frites proposées par la brasserie «Le Baou».

Jeux pour les enfants

La fête locale a commencé le 7 juillet au soir avec un concours de boules et le lendemain matin ce sont les enfants qui, pour la première fois, ont pu s'amuser avec des structures gonflables mises à leur disposition jusqu'à 13 heures. Un atelier de tatouages éphémères, très fréquenté était également à leur disposition.

Après le repas lasagnes préparé par la boulangerie Rodriguez et la retraite aux flambeaux, la structure d'«Apocalypse Party» et ses énormes boules à facettes, ses machines à fumée et ses stroboscopes ont transporté les habitants du village dans la furie des années disco.

Apéro du 14 juillet

Une prestation très appréciée du groupe musical «Junkin Mamas» qui a généreusement animé l'apéritif du 14 juillet. Il est vrai que René et K-ro n'ont eu qu'une dizaine de mètres à parcourir pour monter sur le podium. Une super musique soul, country et folk remarquablement interprétée.

Centre Aéré

48 enfants de 3 à 11 ans ont été accueillis du 10 juillet au 4 août. Les enfants ont profité de sorties à la piscine, au cinéma, au laser game et les jeux d'eau ont été très nombreux compte tenu de la température extérieure. Parmi l'équipe d'encadrement, Camille, Alice et Tom jeunes étudiants qui avaient fréquenté assidûment le centre aéré, ont franchi la barrière : ils sont désormais animateurs, ce dont Claude Porzio s'est réjoui.

Le 27 août Un départ de feu en bordure de la D235 a été maîtrisé grâce aux efforts conjugués des CCFF de Pourcieux, Ollières et Pourrières, ainsi que d'une patrouille des Eaux et Forêts et des Sapeurs Pompiers de Saint Maximin.

C'est une patrouille de la Gendarmerie de Saint Maximin qui se trouvait fort opportunément à proximité du sinistre, qui a donné l'alerte et dévié la route départementale. Merci à tous.

Cette année encore les vendanges ont été précoces (fin août). Malgré le déficit hydrique, il semble que le rendement soit à peu près égal à celui de l'année précédente. Quant à la qualité phytosanitaire des apports elle restera dans les annales, ce qui augure un millésime d'exception.

POURCIEUX

16/06/2017

Les tarifs des services scolaires inchangés



Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unani-(Photo V. G.) mité.

Au cours d'une séance express du conseil municipal, les élus ont décidé de maintenir les tarifs scolaires, à savoir 3,75 euros le repas à la cantine, 25 euros par mois et 2,50 euros par jour pour l'accueil du matin ou du soir, 23 euros par mois pour les TAP et 10 euros la journée au centre aéré avec un tarif dégressif pour les fratries. L'ordre du jour ne comprenait que des délibérations à caractère purement administratif, comme deux déci-

sions modificatives sur le budget de l'eau, l'approbation de la liste des livres à enlever dans le cadre du « désherbage » annuel de la médiathèque, ou la souscription à l'ouvrage «La forêt sacrée de la Sainte Baume» qui vient de paraître.

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 19, à 19 heures en mairie avec, à l'ordre du jour, les rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018.

POURCIEUX

12/07/2017

Lampions et soirée disco



rès le repas lasagnes, la raite aux flambeaux a mis aux enfants de iler, lampions à la main, ju'au monument aux ts où la présidente du ité des fêtes Martine s a déposé une gerbe. place Victor-Chavet, la

structure d'Apocalypse sourcieux a la non-utilisa-Party Tour, avec énorme tion des produits phytosa-nitaires plongé les Pourriérois

C'est une action en conplongé les Pourneron une ambiance disco. tinu, explique le maire une ambiance disco. unu, expuque le maire Aujourd'hui grand lo Claude Porzio. Les nou-TEXTE ET PHO Deaux espaces en cours de finition comme le giratoire

POURCIEUX 02/08/2017 Le « Zéro pesticide » s'affiche au village

C'est une fierté pour la municipalité et son service technique et environneet le groupe scolaire ont été ment d'afficher le nouveau créés en pensant à une gespanneau « Commune zéro tion globale et écologique pesticide » qui matérialise de par le choix des végétaux le niveau d'engagement de nécessitant peu ou pas d'ar-Pourcieux à la non-utilisarosage ». De plus, les aménagements conçus par les employés municipaux facilitent le paillage par des végétaux ou de la pouzzolane. Des panneaux ont été installés aux quatre entrées du village. Un a été posé devant la médiathèque.

V. G.

12

Ces articles ont paru dans VAR MATIN. Ils sont rédigés par Véronique GUERIN

int-maximin

Le grand quotidien du Sud-F Une nouvelle école

Un label qui fait la fierté de la commune. (Photo V.G.) 317

samedi 29 juillet 2017

POURCIEUX en trois jours

Le futur groupe scolaire en phase d'assemblage nuis les plats seront troyé 490 000 euros sur

Ça coupe à Pourcieux

Les Vignerons du Baou proposent une vendange manuelle ouverte à tous, samedi 16. À l'issue de la cueillette et d'une visite guidée de la cave, les vins nouveaux pourront être dégustés et un grand aïoli clôturera la matinée. Cette vendange manuelle permettra au maître de chai de créer la « Cuvée d'exception 2017 ». Tarif: 12 euros Rés. au 04.94.78.03.06



(Photo DR)

inds de compensation de taxe sur la valeur ajouée (FCTVA) 219 104 euros. La municipalité attend encore des aides financières du conseil régional et de la réserve ministérielle. L'autofinancement, qui se situera entre 426 000 et 626 000 euros, sera assuré par un prêt à long terme. V. G.



Le mai



Samedi, à 15 h 30, le maire, Claude Porzio, a uni par le mariage Marc Miloti, domicilié à Châteauneuf-Le-Rouge, et 🥤 Mélanie Ruiz, domiciliée à Pourcieux et fille de Martine Lions secrétaire de mairie depuis 1995 et présidente du comité des fêtes. Quatre témoins ont signé le registre: Georges Levy, Nadine Pellegrin, Raphaël Materne et Martine Lions.

(Photo V. C

dront leur repas où les petits seront servis

son du manque ae prisce, le maximum de repas pouvant Page 8-9

Le coffre à lire installé sur la place

Pour satisfaire les lecteurs, en complément des Nous avons la chance de posséder dans notre

services de la médiathèque, la municipalité a fait installer un «coffre à lire» sur la Place Joseph Victor Chavet, contre le mur du Foyer.

On peut y déposer et prendre des livres en libre service. Peu de contraintes en somme, si ce n'est que les livres doivent être en suffisamment bon état pour être lus et ne pas être réservés à un public averti.

Échanger des livres plutôt que les jeter est un procédé qui s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable qui nous anime.



chance de posséder dans notre commune une médiathèque ouverte à tous et gratuite à l'Espace Culturel de la Gare.

Cette structure propose notamment 000 volumes, de nombreuses BD, 500 CD et 100 DVD destinés au prêt.

La médiathèque est désormais ouverte tous les jours sauf le lundi :

Mardi - 16 h - 19 h Mercredi - 14 h - 18 h Jeudi - 10 h - 12h Vendredi - 16 h - 18 h Samedi - 10 h - 12 h

Les jardins familiaux de POURCIEUX



La commune souhaite encourager création la de jardins familiaux dans le village. Les jardins familiaux sont des lotissements de parcelles, gérés par une association et mis à disposition des jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour les besoins de leur famille, à

l'exclusion de tout usage commercial.

Leurs intérêts sont multiples : ils constituent un lieu de vie sociale en permettant des contacts et des échanges. Les espaces sont propices à la découverte de la nature et à l'initiation à la protection de l'environnement, en particulier en réservant un espace aux écoles.

Ce sont également pour les familles un lieu de détente et le moyen de réaliser « une œuvre ».

On y pense peu mais les jardins familiaux sont de véritables conservatoires des traditions rurales et maraîchères d'ici et d'ailleurs compte tenu des origines très diversifiées des jardiniers.

Pour créer ces jardins, il suffit qu'une dizaine de personnes ou plus, soient prêtes à s'investir dans la gestion d'un espace vert et se regroupent au sein d'une association.

La mairie est prête à mettre à disposition un terrain de 1000m² environ sous forme de convention avec l'association.

Une réunion aura lieu prochainement pour présenter plus en détail ce projet (création de l'association, budget, organisation, règlement intérieur, types de cultures, techniques, gestion de l'eau...)

Vous serez informés du lieu et de la date de cette réunion par voie d'affiches et sur les réseaux sociaux.

A bientôt.

Une borne-recharge électrique au parking de la gare.

Bientôt une borne publique de recharge de véhicules électriques sera installée à Pourcieux !

Le SYMIELECVAR (syndicat de l'énergie dans le var), soutenu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), a lancé un vaste programme d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les communes volontaires adhérentes à ce syndicat.

Pour poursuivre sa politique de protection de l'environnement et de développement des énergies propres, la commune de Pourcieux s'est naturellement inscrite dans ce projet.

C'est ainsi que dans quelques semaines, deux places de parking de la Rue Gustave Aubert seront équipées d'une borne qui permettra de recharger simultanément 2 véhicules électriques.



La borne du Parking des Cerisiers à Saint Maximin

«POURCIEUX EN FORME»



Une nouvelle association: «3C PASSION LOISIRS»

Une nouvelle association «3C PASSION LOISIRS» a été créée. Elle a notamment pour objet de «promouvoir des activités créatives et

artistiques par la mise en place d'ateliers. De permettre la conception, la transformation et la réalisation de divers projets et objets concernant la décoration en mettant en œuvre divers procédés».

Ces actions, organisées par des bénévoles, s'adressent aussi bien à des enfants qu'à des adultes.

Différents ateliers sont mis en place, à Pourcieux, dès le mois de septembre.

- Un atelier couture destiné à toutes les personnes désireuses de connaître ou de faire partager différentes techniques, pour promouvoir l'art de la couture et de la création sous toutes ses formes.

Cet atelier a débuté le 13 septembre de 14h00 à 17h00, dans une salle de l'Espace Culturel de la Gare. Il aura lieu un mercredi sur deux.

- Des ateliers créatifs destinés principalement aux enfants mais qui peuvent aussi accueillir des adultes, pendant les vacances scolaires. Ils permettront l'initiation à des techniques diverses de décoration ou de création d'objets.

Le premier atelier est prévu du lundi 23 au jeudi 26 octobre 2017, de 14h00 à 17h00

Le second atelier est prévu du lundi 26 février au jeudi 1er mars 2018, de 14h00 à 17h00;

Le troisième atelier est prévu du lundi 23 avril au jeudi 26 avril 2018, de 14h00 à 17h00.

Ils se dérouleront dans la salle de l'ancienne cantine.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire à ces activités contactez : 3cpassionloisirs@orange.fr.

Un nouveau chai vinicole au village.



Depuis le milieu du dix-huitième siècle les vendanges du Château de Pourcieux étaient amenées dans les caves voûtées situées sous l'édifice séculaire où le vin était élevé dans de grands foudres de chêne.

Un nouveau chai a été édifié en début d'année dans le quartier de La Plaine et cette année les vendanges du Château de Pourcieux se sont déroulées dans ce bâtiment flambant neuf.

Ce chai comprend un bâtiment de 400m² très bien isolé et thermorégulé, de même qu'un grand auvent de 200 m². Toute la cuverie est en inox et la collecte des effluents est très bien maîtrisée.

La capacité de stockage de cette structure est de 2000 hectolitres environ et le matériel de vinification moderne est bien adapté aux nouvelles normes et aux exigences de la clientèle, qui apprécie le rosé de Provence, ce qui implique un important traitement des moûts par le froid.

Ce nouveau complexe vinicole vient confirmer, si c'était nécessaire, la prospérité de la viticulture dans notre village aux quatre caves.

Essor commercial: Pizzeria «Lou Baou»



La Pizzeria du Baou a récemment changé de propriétaire. C'est désormais Stéphane MARCHI qui officie dans l'établissement du 4 rue de l'Église.

La pizzeria est ouverte du jeudi au dimanche.

La carte propose 25 pizzas et chaussons différents que l'on peut commander le jeudi, vendredi et samedi de 18 heures à 22 heures et toute la journée du dimanche.

Stéphane propose également des plats du jour à midi (comme on le voit sur la photo), le jeudi, le vendredi et le samedi.

Le dimanche la pizzeria propose des poulets rôtis avec garniture.

Nous souhaitons une grande prospérité à cet établissement.

Tel 04 94 86 51 87

Joies et peines (depuis la parution du dernier bulletin).

Ils ont vu le jour: PIPAZ Mathéo né le 20.02.2017, Max FABRE né le 05/03/2017, Maïlo JOURDAN PERIZZATO né le 10/04/2017, Léo DOAN né le 07/05/2017, Sacha BAGNAUD né le 21/06/2017, Eliott LEFEBVRE né le 30:07:2017, Laïa AZERI née le 23/08/2017, Kilyan PELLEGRIN né le 11/09/2017. Capucine GIACOMETTI née le 12/09/2017, Elynn CARLINO ROCHER née le 01/10/2017.

<u>Ils se sont unis</u>: Cyril CHABAUD et Christelle BARONTINI le 29/04/2017, Guillaume BERTON et Sandrine SOULIER le 06/05/2017, Fabien CHAIX et Virginie CELY le 10/06/2017, Sébastien DRU et Sherazade SADDOUKI LE 08/07/2017, Gilles PONSART et Nathalie BON le 8/07/2017, Jean-luc COLOMBO et Sara OLIVEIRA le 26/08/2017, Nicolas REBROND et Audrey D'AMICO le 02/09/2017, Marc MILIOTI et Mélanie RUIZ le 09/09/2017.

I<u>ls nous ont quittés</u>: Eliane RAVIER épouse CAÏAZZO le 05/06/2017. Séraphin CARLUÉ le 11/06/2017.